

Ligne régulière de navette autonome Vincennes - Bois de Vincennes

**GROUPE
RATP**



○ Ligne régulière de navette autonome – Vincennes / Bois de Vincennes

Description : Expérimentation sur route ouverte de conduite automatisée de navettes, en milieu dense.

- Service de transport collectif pour préfigurer une ligne de bus autonome. 2 navettes EasyMile et 1 navette Navya ont permis de tester l'interopérabilité de ces véhicules dans un environnement représentatif des communes de l'Île de France : le bois, centre-ville, avec intersections complexes et site propre.

Objectifs : Préfigurer un service régulier de ligne autonome, tester l'interopérabilité entre véhicules, évaluer la sécurité du système.

Données clés :

- Type de service : ligne régulière de navettes autonome
- Type de route : environnement urbain à voies uniques, voies propres et voies mobilités douces
- Véhicules : 2 navettes + 1 en tests
- Volumétrie : 6 000 km entre 2021 et 2022
- Vitesse d'opération : 0 – 15 km/h
- 4 900 passagers transportés sur la totalité de l'expérimentation



○ Ligne régulière de navette autonome – Vincennes / Bois de Vincennes

ODD ATTEINT

Infrastructure	Contraintes opérationnelles	Objets	Conditions environnementales	Connectivité
<ul style="list-style-type: none">• Voies à circulation automobile à sens unique avec pistes cyclables en sens inverse,• Voies mobilités douces, sans marquage au sol, avec amers, dans les bois,• Intersections avec voies structurantes.	<ul style="list-style-type: none">• Vitesse des usagers de 0 à 30 km/h,• Vitesse navette de 0 à 15km/h,• Dans le trafic (densité moyenne).	<ul style="list-style-type: none">• Tous véhicules autorisés sur route (camions, voitures, 2 roues, vélos...),• Obstacles statiques,• Piétons.	<ul style="list-style-type: none">• Toutes conditions météo.	<ul style="list-style-type: none">• Feux connectés.

Faisabilité technique confirmée :



Circulation des navettes autonomes :

- La qualité de service de l'expérimentation était très satisfaisante pour un usage régulier
- L'acceptabilité des navettes était forte chez les voyageurs,
- Les navettes sont accessibles aux PMR,
- Après plusieurs années de présences, les navettes étaient utilisées comme moyen de transport normal et non comme une curiosité à tester.



Supervision du véhicule et de l'espace voyageurs :

- Des conducteurs d'autobus ont les compétences pour opérer à distance un service,
- L'interopérabilité entre deux constructeurs nécessite un système de supervision tiers.

Points de vigilance :

- Un « jeu » s'est installé entre le VA et des usagers tiers : volonté de tester les limites des navettes et son comportement,
- Les espaces verts à proximité impactent les performances des véhicules (pousse de l'herbe et chute de feuilles).

Focus : Gestion des voies uniques.

- Les voies uniques sont un cas critique d'interopérabilité entre véhicules,
- Avant la mise en place de la supervision, ces passages étaient gérés « au talkie » entre safety drivers pour se coordonner,
- Le passage par un système de supervision unique (RATP) a permis de gérer automatiquement les arrêts et passages des navettes sans incident.

Perspectives :

- Prolongation du service pour relier d'autres pôles d'activités.